



NOUVEAUTÉ 2024

v. 01/2024



Lycée Saint Cyran

Cette formation certifiante (RNCP2274) s'intègre dans une suite de parcours de formation professionnalisant dans la filière « cheval » et propose une montée en compétences en matière d'éducation de base du jeune cheval, de débouillage, de mise au travail du jeune cheval destiné à la filière loisir, sport ou course. Elle s'adresse à toute personne titulaire du Galop 7 et d'un diplôme de niveau IV en lien avec la filière cheval (dérogations possibles). Le Titre est délivré par le ministère chargé de l'agriculture.

Le cavalier spécialisé dans l'éducation et le travail des jeunes chevaux possède un niveau équestre confirmé, ainsi qu'une connaissance approfondie des chevaux sur le plan physique et biomécanique, comportemental, sanitaire. Cette activité requiert des qualités telles que le calme, la patience et l'observation ainsi qu'une grande précision dans l'exécution des différentes tâches.

Nos objectifs

Donner aux stagiaires & apprentis une formation qualifiante et diplômante solide de niveau IV leur permettant à terme d'exercer en centre équestre, poney-club, écuries de pension, de valorisation ou de commerce d'équidés.

Favoriser l'accès des stagiaires à un emploi en structure équestre grâce à notre vaste réseau de partenaires professionnels.

Doter les stagiaires & apprentis de très bonnes compétences équestres.

Responsabiliser les stagiaires & apprentis en s'appuyant sur notre centre équestre pour développer leur capacité à former et entretenir une cavalerie.

Développer leurs qualités relationnelles, leur autonomie et leur capacité d'initiative au quotidien.

Nos atouts

Une cavalerie de 20 à 25 chevaux sélectionnés exclusivement dédiée à la formation.

Un piquet de jeunes chevaux issus de l'élevage du Jambot, ou confiés par les éleveurs – partenaires.

Des infrastructures équestres permettant de pratiquer en toute saison toutes les disciplines: manège 60 m X 20 m, manège 25 m X 15 m, 5 carrières extérieures en sable, 1 carrière extérieure en herbe, 1 parcours de cross, 1 piste de galop de 800 m...

Des participations à des compétitions équestres et à des stages de perfectionnement avec des cavaliers ou entraîneurs de renom.

Hébergement possible sur place des chevaux des stagiaires & apprentis.

Restauration assurée sur l'établissement.

Accès possible au Centre de Documentation et d'Information du lycée pour consulter des ouvrages, des documents ou se servir du matériel informatique ou vidéo présent sur place.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le Certificat de Spécialisation « éducation et travail des jeunes équidés » est accessible aux candidats titulaires du : BPREA, BPREH, Bac pro CGEA ou CGEH, BTSA ACSE ou BTSA PA, BPJEPS Activités équestres, ou toute autre qualification agricole d'un niveau IV ou supérieur

Être âgé de 18 ans.

Fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités équestres datant de moins de 3 mois.

Être titulaire du Galop 7 et d'une Licence fédérale en cours de validité.

Attestation PSC1, AFPS ou SST(A) en cours de validité.

Réussir nos tests de sélection.



web



Conformément au référentiel du CSETJE

Contenu de la formation

- UC 1 : Être capable de mobiliser les connaissances hippologiques nécessaires à l'éducation et à la mise en condition des jeunes équidés
- UC 2 : Être capable de maîtriser les techniques liées à l'entretien et au débouillage du jeune équidé dans le respect de la sécurité, de l'environnement et du bien-être animal
- UC 3 : Être capable d'éduquer en toute sécurité le jeune équidé en fonction de son utilisation future
- UC 4 : Être capable de participer à la gestion et au développement de l'activité commerciale dans le respect de la réglementation en vigueur et notamment celle relative au droit du travail

Total : **560 heures**

Le positionnement permet de prescrire, pour chaque module, d'éventuels allègements ou renforcements par rapport aux volumes horaires recommandés.

Le parcours de formation ainsi que les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Mise en situation professionnelle : 938 heures

Modalités d'évaluation formatives

Évaluations pratiques, évaluations de connaissances

Formateur référent

Michaël JANNOT (BEES2)

Modalités d'évaluation certificatives

Conformément à l'arrêté du 09/07/2001 portant création et fixant les conditions de délivrance du certificat de spécialisation «Éducation et travail des jeunes équidés» NOR : AGRE0101345A, les unités capitalisables (UC) constitutives sont attribuées selon le référentiel de certification.

Modalités pratiques

Tests de sélection : 31/05/2024 - 04/07/2024

Formation : **du 10/10/2024 au 02/07/2025**

Tarif : 8 202 €

Repas : 4,50 € (montant 2023/2024) + Caution carte cantine : 5 €

Possibilité de prise en charge par des organismes financeurs : nous contacter.



Lycée Saint-Cyran

Contact

Lycée d'Enseignement Agricole Privé
Saint-Cyran
1 route de Châtillon
36 700 SAINT-CYRAN-DU-JAMBOT

Responsable Formation : **Monsieur JANNOT**
Tél : 06.30.73.74.50 – e-mail : michael.jannot@cneap.fr

Référente Handicap : **Madame ONDET**
e-mail : magalie.ondet@cneap.fr

facebook.com/LEAP-Saint-CYRAN-Officiel
Facebook: BPJEPS Equitation SAINT-CYRAN

Organisme enregistré sous le n° 24 36 00 771 36
auprès de la Région Centre-Val de Loire

Tél : 02 54 02 22 50
Fax : 02 54 39 33 22
Email : st-cyran-du-jambot@cneap.fr
leapstcyran.fr

Centre équestre du Jambot
Label Qualité :
École Française d'Équitation
Numéro d'agrément : 3670000

